

Coatréven

OF 31/01/22

Le conseil municipal en bref

Le conseil municipal s'est réuni jeudi soir, dans la salle polyvalente.

Tarif repas

Le conseil a approuvé un avenant au contrat de livraison des repas au restaurant scolaire par Sodexo, qui définit le prix d'un repas adulte, le nouvel agent technique souhaitant déjeuner au restaurant scolaire. Le prix du repas livré, payé par la commune est de 4,05 €. Le maire, Yves Le Rolland, propose de facturer à l'agent un tarif de 6 € par repas. Plusieurs élus souhaitent un tarif de 4,50 €. Mise au vote, la proposition du repas à 4,50 € est votée par cinq élus contre quatre votes pour le tarif plus élevé.

Logement communal

La chaudière d'un logement commu-

nal, rue de la Poste, va être changée par Engie Home services pour 3 258 €. Le locataire n'ayant pas pu se chauffer correctement pendant trois mois, il sera dédommagé à hauteur de 700 €.

Place des Bosquets

Les travaux concernant les réseaux et la voirie sont en cours. Une demande de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) va être faite pour la création, sur cette place, d'une halle qui abritera diverses activités (kermesse, jeux de boules) suivant les plans élaborés il y a trois ans. Pour ce chantier, la prestation du bureau d'études de Lannion-Trégor communauté sera facturée 38,94 € par heure de temps passé, soit 148 € par demi-journée.

